



La confiance numérique by Tessi



Qu'est-ce que l'ACME ?

Le protocole ACME (Automatic Certificate Management Environment) est une méthode automatisée pour obtenir et renouveler des certificats de sécurité SSL/TLS.

Le protocole ACME permet de répondre aux futures exigences des navigateurs. En effet, les navigateurs comme Google Chrome et d'autres grands acteurs du web vont prochainement mettre en place une nouvelle règle où les certificats de sécurité SSL/TLS devront être renouvelés tous les 3 mois (90 jours), certains parlent même de 45 jours. Cette nouvelle règle des navigateurs vise à rendre internet plus sûr en obligeant les sites web à renouveler leurs certificats de sécurité tous les 3 mois. Cela permet de réduire les risques liés à des certificats compromis ou mal gérés et d'adapter la sécurité aux menaces modernes.

Le protocole ACME va vous permettre de faciliter la demande, l'installation et le renouvellement de vos certificats.

Pour simplifier, voici comment ça fonctionne :

- **Sans ACME** : Avant, obtenir un certificat SSL était un processus manuel. Pour avoir un certificat de ce type chez Certigna, cela impliquait de passer une commande et de créer un dossier avec différentes pièces justificatives, qui devait ensuite être analysé après soumission par les opérateurs Certigna. Ce traitement de dossier pouvait prendre jusqu'à 72h et vous deviez ensuite installer le certificat. Concernant le dossier avec les pièces justificatives, celui-ci devait être soumis à nouveau à chaque renouvellement de votre certificat.
- **Avec ACME** : Le protocole ACME permet d'automatiser l'obtention et le renouvellement des certificats. Voici un exemple de fonctionnement :
 - **Connexion automatique** : Le serveur sur lequel votre site web est hébergé peut utiliser ACME pour se connecter automatiquement à une autorité de certification, qui est une organisation de confiance délivrant les certificats, comme Certigna.
 - **Vérification automatique** : Le protocole ACME s'assure que vous êtes bien le propriétaire du site. Il le fait en exécutant des tests automatiques, par exemple en vérifiant que vous contrôlez bien le nom de domaine du site.

- **Obtention et renouvellement du certificat** : Une fois que le protocole a prouvé que le site vous appartient, l'autorité de certification délivre le certificat de sécurité automatiquement. Ensuite, le protocole ACME va permettre le renouveler automatique un certificat avant son expiration et donc sécurise toute coupure de service inopinée du fait d'une expiration de certificat.
- **Concernant votre dossier** : Vous devrez nous fournir les pièces justificatives une première fois, et celle-ci seront valables pendant un an. Sans le protocole ACME et par rapport à la nouvelle règle des navigateurs, vous auriez dû – avant – nous envoyer un dossier tous les 90 jours, ce qui est une charge lourde.
- **Inutile de renouveler ou refabriquer** : Dans le cadre d'ACME, le renouvellement et la refabrication n'existent pas. En effet le renouvellement se fait de manière automatique. La refabrication consiste à refaire un nouveau certificat si une erreur est présente dans le dossier, comme une faute de frappe sur le nom de domaine. Dans le cadre d'ACME si cela arrive, il faudra simplement créer un nouveau nom de domaine avec les bonnes informations.

Pour vulgariser, le protocole ACME est comme un assistant invisible qui va chercher et renouveler automatiquement les certificats de de type SSL / TLS, afin quos sites environnements restent toujours protégés. C'est un peu comme si vous aviez un robot qui gère tout le côté "sécurité" de votre site web, pour que les visiteurs puissent naviguer en toute sécurité.

Fonctionnement d'un client ACME

Un **client ACME** est un logiciel ou un outil qui utilise le protocole **ACME** pour communiquer avec une autorité de certification et gérer automatiquement les certificats SSL/TLS. Ces clients sont essentiels pour obtenir, renouveler et installer les certificats sans intervention manuelle.

Fonctionnement d'un client ACME :

1. **Demande de certificat** : Le client ACME envoie une requête à une autorité de certification (Certigna) pour obtenir un nouveau certificat.
2. **Vérification du domaine** : Certigna doit s'assurer que le demandeur (le site web) possède bien le domaine. Le client ACME facilite cette vérification en prouvant

automatiquement que vous contrôlez bien le domaine (par exemple, en plaçant un fichier spécifique sur le serveur ou en modifiant un enregistrement DNS).

3. **Obtention et installation du certificat** : Une fois la vérification réussie, l'autorité de certification délivre le certificat au client ACME, qui l'installe directement sur le serveur web, permettant au site d'utiliser une connexion sécurisée via HTTPS.
4. **Renouvellement automatique** : Le client ACME surveille l'expiration du certificat et le renouvelle automatiquement avant qu'il n'expire, garantissant une sécurité continue sans interruption.

➔ Exemple de client ACME : Certbot

Certbot est un des clients ACME les plus populaires. Il est souvent utilisé pour automatiser la gestion des certificats SSL/TLS, surtout pour les serveurs web comme Apache ou Nginx.

Certbot permet:

- **D'obtenir un certificat SSL** pour votre site.
- **De renouveler automatiquement** les certificats avant qu'ils expirent (grâce au protocole ACME).
- **D'installer facilement** les serveurs web (comme Apache ou Nginx) pour qu'ils utilisent ces certificats.

Autres clients ACME :

Il existe un autre client ACME en plus de Certbot et pour lequel Certigna est compatible:

- **WACS (anciennement Win-ACME)** : Un client pour gérer les certificats ACME sous Windows.

D'autres clients ACME existent et pour lesquels nous n'avons pas réalisé de tests. En revanche si les clients suivants sont compatibles avec la RFC 8555, alors l'émission de certificat avec le protocole ACME chez Certigna fonctionnera. Voici des exemples d'autres clients ACME :

- **acme.sh** : Un client léger écrit en shell, facile à utiliser et compatible avec plusieurs serveurs et environnements.
- **GetSSL** : Un client simple écrit en bash, souvent utilisé dans des environnements automatisés.
- **dehydrated** : Un client écrit en bash qui met l'accent sur la simplicité et la flexibilité.

ACME dans votre espace privé : intérêts

Même si ACME vous permet d'automatiser vos étapes techniques, vous avez tout de même un ensemble d'actions à réaliser en amont. En effet, vous devez configurer certains éléments. Dans le cadre de ce protocole ACME, il y a des rôles de superviseur et administrateurs externes, qui seront des utilisateurs de votre entité.

Superviseur, administrateur externe et compte ACME

Le concept de **superviseur** et d'**administrateur externe** dans le cadre du protocole ACME provient des pratiques de sécurité et d'organisation des rôles lorsque vous gérez des certificats SSL/TLS. Cela permet de garantir que les processus critiques comme l'obtention, le renouvellement ou la révocation des certificats sont bien gérés et surveillés. Pour résumer :

- Le superviseur est responsable de la gestion continue et de la surveillance du processus d'obtention et de renouvellement des certificats.
- Un administrateur externe est une personne nommée pour gérer les certificats SSL/TLS d'un ou plusieurs noms de domaine appartenant à une ou plusieurs organisations. Cette personne assure le bon déroulement des demandes, renouvellements et révocations des certificats pour ces domaines, tout en respectant les procédures de sécurité établies par les autorités de certification et les organisations concernées.
- Un compte ACME est le compte utilisé par le client ACME pour effectuer les demandes de certificat.

Chez Certigna, le superviseur est forcément une personne ayant le rôle administrateur dans votre entité. Si plusieurs administrateurs existent dans votre entité alors tous les administrateurs sont superviseurs ACME par défaut. Les superviseurs auront accès à un nouvel onglet « SSL ACME » dès lors qu'au moins une commande de jetons ACME a été achetée au sein de votre entité.

En tant que superviseur, vous nommez ensuite des administrateurs externes qui se chargeront de gérer un ou plusieurs noms de domaines.

Dans le cadre d'ACME, on parle également de « compte ACME » (A ne pas confondre avec l'administrateur externe) est le compte technique utilisé par le client ACME pour obtenir un certificat. Il doit y avoir un compte ACME par "machine" qui demande des certificats.

De manière très simple et détaillée ci-dessous, vous allez donc pouvoir nommer des administrateurs externes, éditer si besoin, suspendre/désactiver/révoquer des administrateurs externes, des comptes ACME ou même des certificats.

Niveaux de navigation pour un superviseur

On peut considérer qu'il existe 2 niveaux de navigation.

- Niveau 1 – Supervision générale

Il s'agit du niveau sur lequel le superviseur arrive lorsqu'il consulte l'onglet "SSL ACME". A ce niveau-là, le superviseur voit tout de manière globale, sans forcément rentrer dans le détail d'une organisation.

C'est aussi à ce niveau-là qu'il accède à un tableau de bord.

Le menu de niveau 1 est donc l'écran suivant avec :

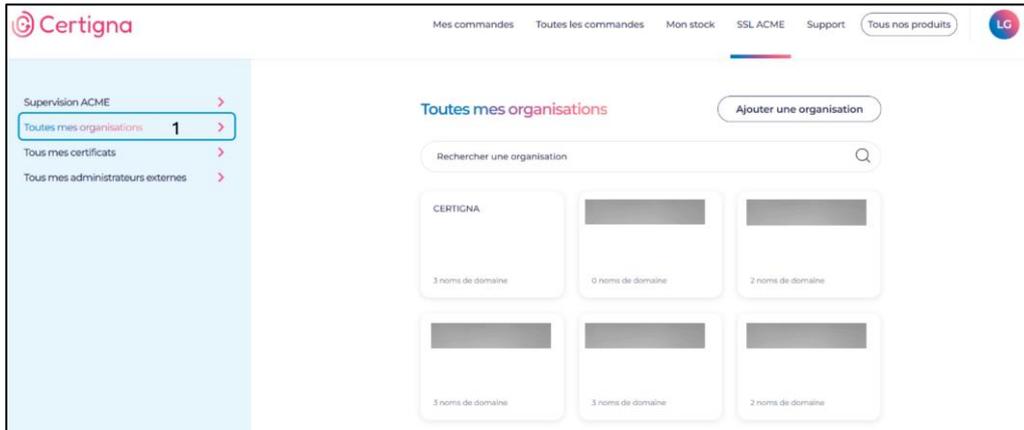
- Le superviseur, lorsqu'il est connecté sur son espace Certigna (1) peut donc avoir accès à l'onglet SSL ACME (2). En cliquant dessus la page apparaît avec le menu (3) et le tableau de bord (4)

The screenshot displays the Certigna user interface for the 'Supervision ACME' section. At the top, a navigation bar contains links for 'Mes commandes', 'Toutes les commandes', 'Mon stock', 'SSL ACME' (highlighted with a red box and labeled '2'), 'Support', and 'Tous nos produits'. On the right side of the navigation bar, there is a user profile icon labeled '1'. On the left side, a sidebar menu (labeled '3') lists 'Supervision ACME', 'Toutes mes organisations', 'Tous mes certificats', and 'Tous mes administrateurs externes'. The main content area (labeled '4') is titled 'Supervision ACME' and contains several sections: 'Vos jetons' showing 0 remaining tokens and a list of token types (SSL = 1 jeton, SSL RGS = 2 jetons, SSL Wildcard = 5 jetons); 'Vos organisations' showing a table with 5 total organisations; 'Vos certificats arrivant à expiration (-15 jours)'; and 'Vos administrateurs externes en attente de validation'.

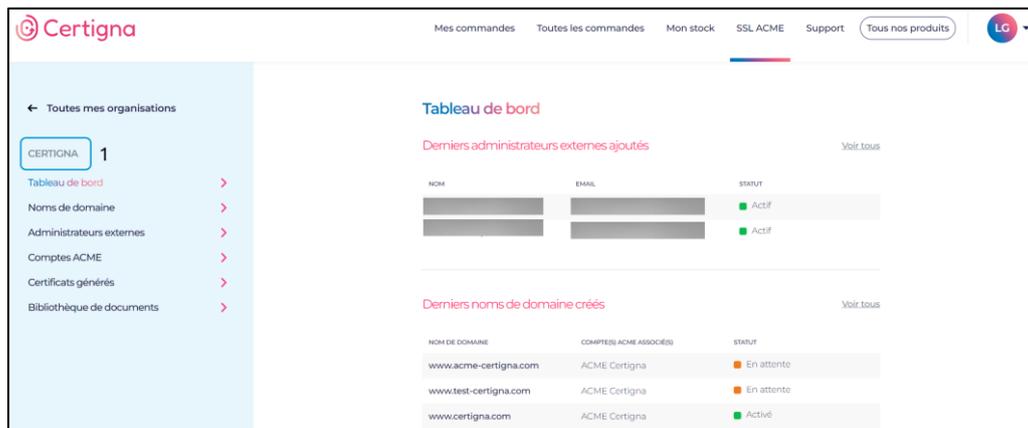
NOM DE L'ORGANISATION	NUMBER OF NAMES OF DOMAINS
[REDACTED]	0
[REDACTED]	2
[REDACTED]	3
[REDACTED]	3

- Niveau 2 – Supervision par organisation

Lorsque le superviseur va dans le menu « Toutes mes organisations » (1) il peut voir toutes les organisations pour lesquelles il gère des certificats dans le cadre du protocole ACME.



Au clic sur une des organisations, le menu change. Dès lors que le nom d'une organisation apparaît en gris (1), alors cela signifie que le superviseur est au niveau 2 et que tout ce qu'il regardera via le menu concernera uniquement cette organisation-là.



Niveaux de navigation pour un administrateur externe

- Niveau 1 – Vision sur les organisations qui me concernent

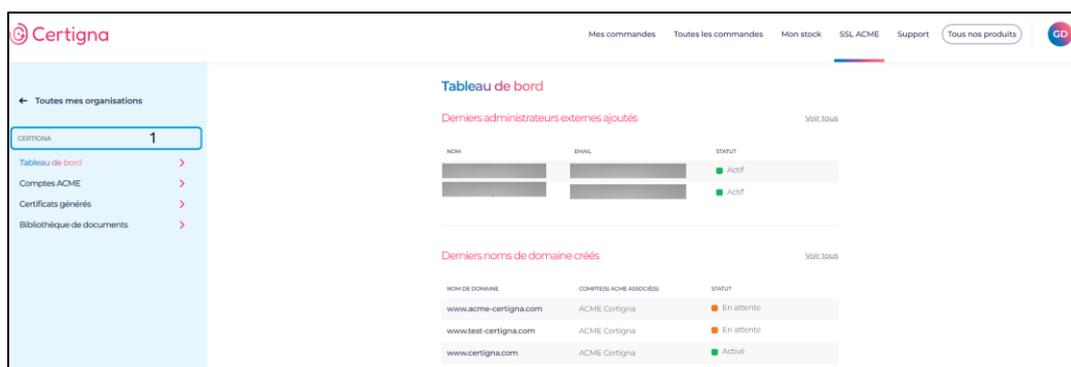
Pour l'administrateur externe il y a aussi 2 niveaux, mais le 1^{er} lui permet simplement de savoir s'il gère des certificats pour une ou plusieurs organisations (1).



- Niveau 2 – Gestion d'une de mes organisations

L'administrateur externe doit cliquer sur une des organisations pour lequel il a été nommé. Au clic, il arrive au niveau 2 sur le même principe qu'un superviseur avec un menu dédié (1) afin de piloter tous les certificats délivrés via le protocole ACME pour cette entité.

Ici aussi, on se rend compte que nous sommes au niveau 2 lorsqu'on voit dans le menu le nom de l'organisation en gris (1).



1. Les menus disponibles selon les niveaux

Veuillez trouver ci-dessous un tableau récapitulatif des différents menus selon l'utilisateur et le niveau, ainsi qu'une explication pour chaque menu.

Utilisateur	Menu	Niveau	Explication
Superviseur	Supervision ACME	1	Il s'agit d'un tableau de bord permettant d'avoir les informations générales concernant la gestion ACME au sein de l'entité.

Superviseur	Toutes mes organisations	1	Centralise toutes les organisations gérées par l'organisation.
Superviseur	Tous mes certificats	1	Centralise toutes les émissions de certificats ayant eu lieu, pour toutes les organisations confondues.
Superviseur	Tous mes administrateurs externes	1	Centralise tous les administrateurs ACME de l'organisation et les noms de domaines qui lui sont associés.
Administrateur externe	Toutes mes organisations	1	Cela permet de connaître les organisations qu'il a pour gestion.
Superviseur	Tableau de bord	2	Il reprend des informations principales concernant l'organisation sur laquelle il est.
Superviseur	Noms de domaine	2	Centralise les noms de domaines ajoutés pour cette organisation.
Superviseur	Administrateurs externes	2	Centralise les administrateurs qui gèrent cette organisation.
Superviseur	Comptes ACME	2	Centralise les comptes ACME créés pour cette organisation.
Superviseur	Certificats générés	2	Centralise tous les certificats qui ont été émis pour cette organisation.
Superviseur	Bibliothèque de documents	2	Cette rubrique permet au superviseur d'ajouter des documents le concernant afin que son module ACME puisse être validé.
Administrateur externe	Tableau de bord	2	Il reprend des informations principales concernant l'organisation sur laquelle il est.
Administrateur externe	Comptes ACME	2	Centralise les comptes ACME créés pour cette organisation.
Administrateur externe	Certificats générés	2	Centralise tous les certificats qui ont été émis pour cette organisation.
Administrateur externe	Bibliothèque de documents	2	Cette rubrique permet à l'administrateur externe d'ajouter des documents le concernant afin que son module ACME puisse être validé.

Comment administrer votre compte

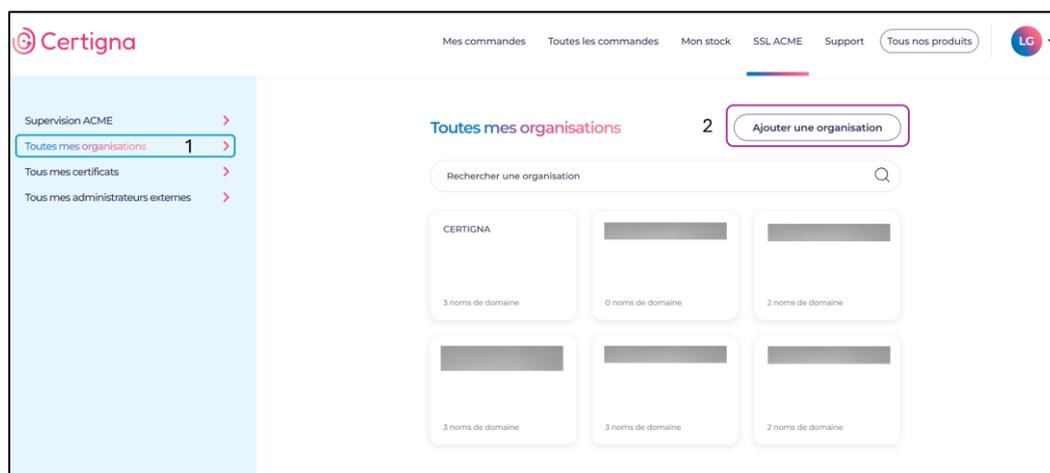
En tant que superviseur

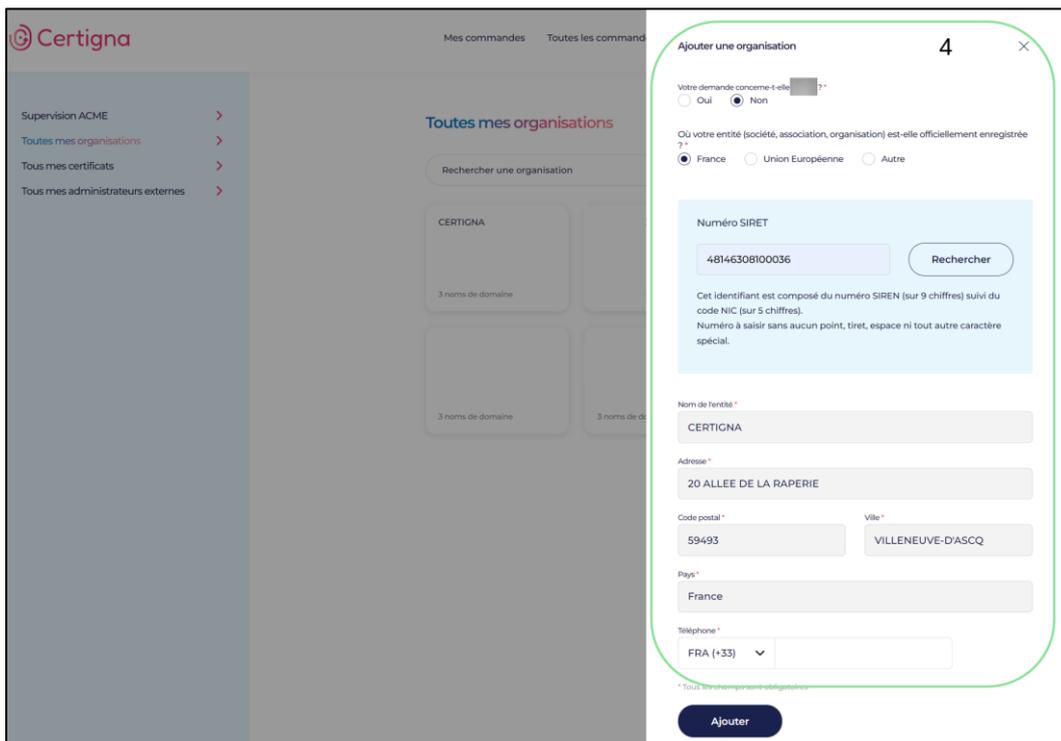
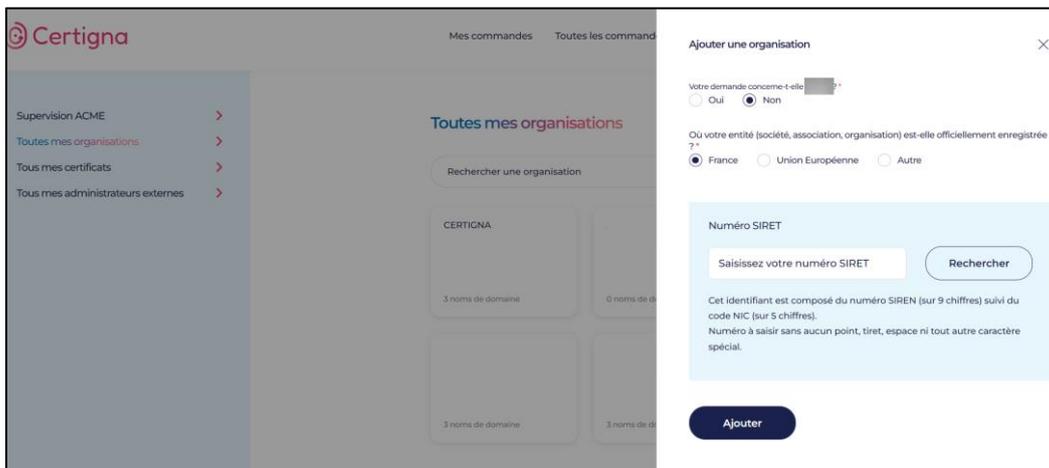
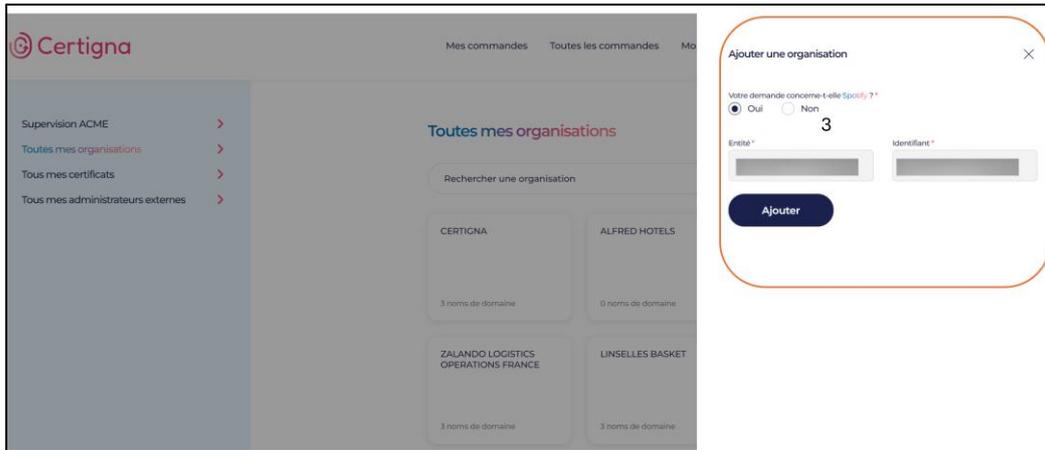
Certains éléments doivent être réalisés dans l'ordre. Pour rappel en tant que superviseur vous avez l'onglet « SSL ACME » disponible dans votre espace privé dès lors que vous ou une autre personne ayant le rôle « Administrateur » sur le site Certigna a effectué une commande de jetons ACME.

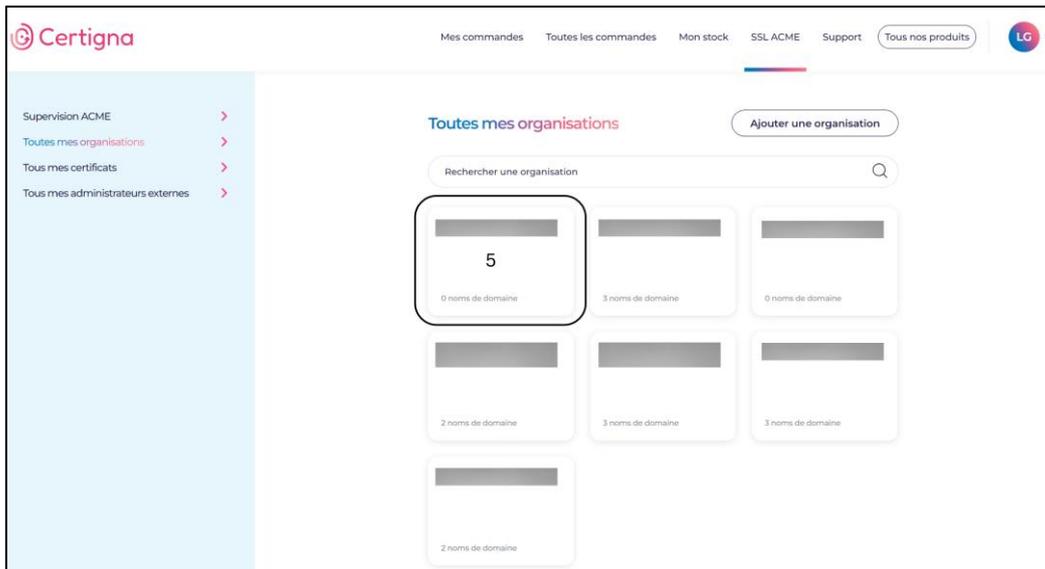
Une fois l'onglet disponible, le superviseur peut :

1. Superviseur - Ajouter une organisation

- a. Aller dans le menu « Toutes mes organisations » (1)
- b. Cliquer sur « Ajouter une organisation » (2), puis une modale s'ouvre sur le côté :
 - i. Ici, il est possible d'ajouter sa propre organisation ou une autre organisation si jamais le superviseur doit gérer des certificats ACME pour une autre entreprise. (3)
 - ii. Les informations s'ajoutent automatiquement via l'API Sirène pour l'ajout d'une société Française. (4)
- c. Une fois l'ajout effectué, une « card » s'ajoute avec le nom de l'entité. (5)

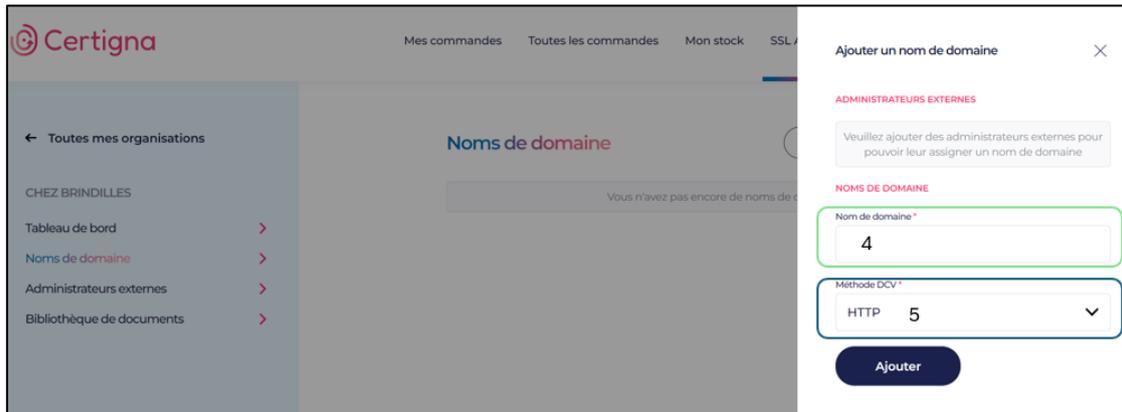
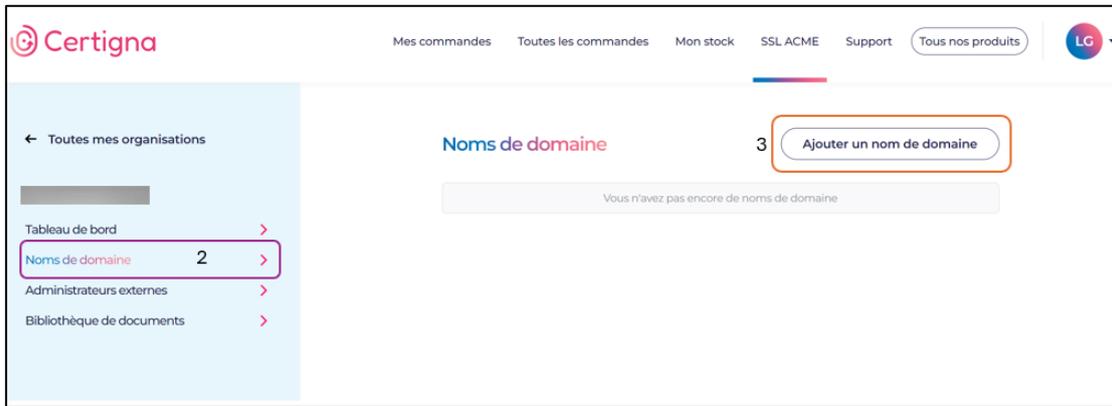
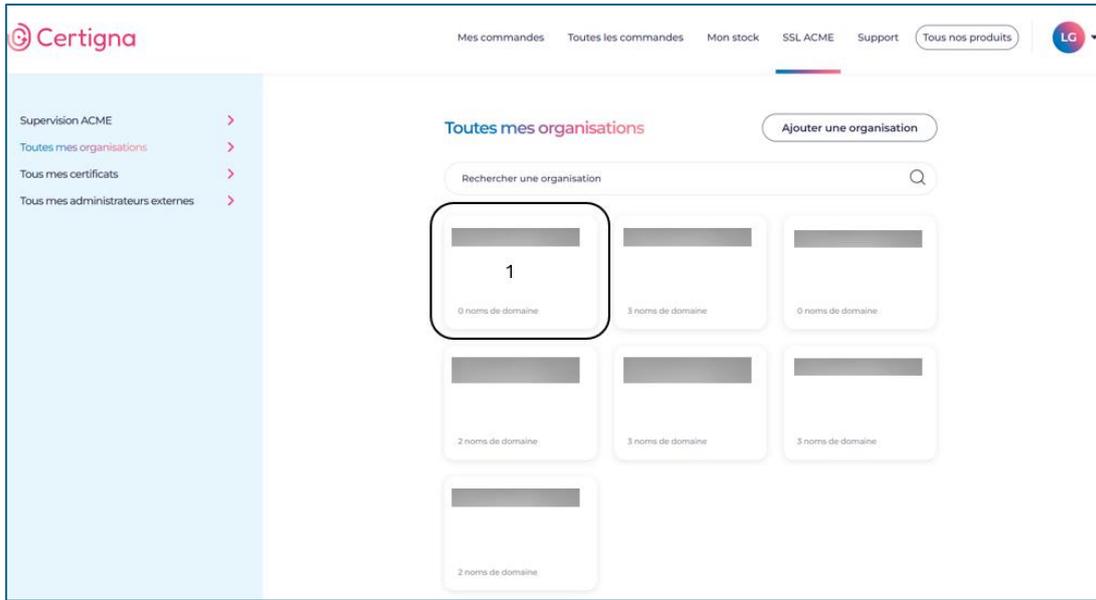


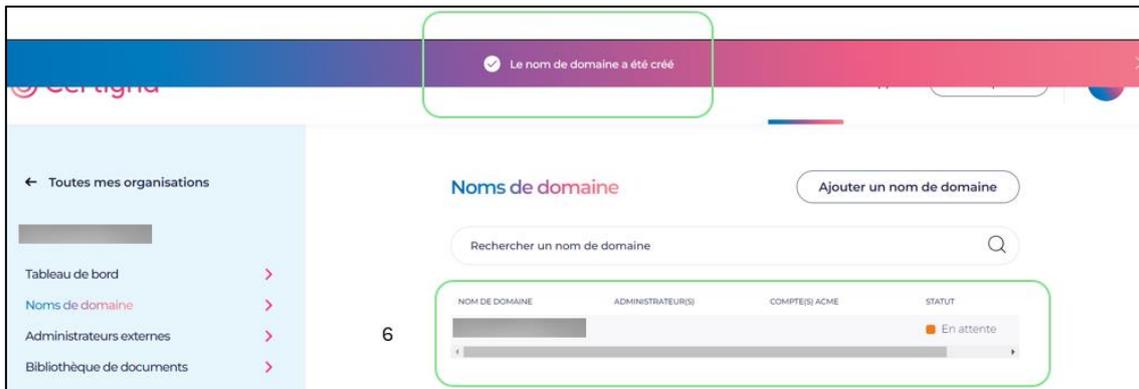




2. Superviseur – Ajouter un nom de domaine

- a. Aller dans le menu « Toutes mes organisations » puis cliquer sur une de vos organisations présentes sous forme de « card » (1)
- b. Une fois dans votre organisation, cliquez sur le menu « Noms de domaine » (2) puis sur le bouton « Ajouter un nom de domaine » (3), et un modale va s’ouvrir sur le côté :
 - i. Ajouter le nom de domaine pour lequel vous souhaitez émettre des certificats ACME (4)
 - ii. Choisissez la méthode DCV (5)
 1. Attention, si cela concerne un SSL Wildcard, par défaut la méthode est DNS.
 - iii. Cliquez sur “Ajouter”. Un bandeau vous indique l’ajout avec succès, et celui-ci va s’ajouter au tableau (6)
 - iv. Vous allez pouvoir ajouter des administrateurs externes, puis leur associer un ou plusieurs noms de domaines.

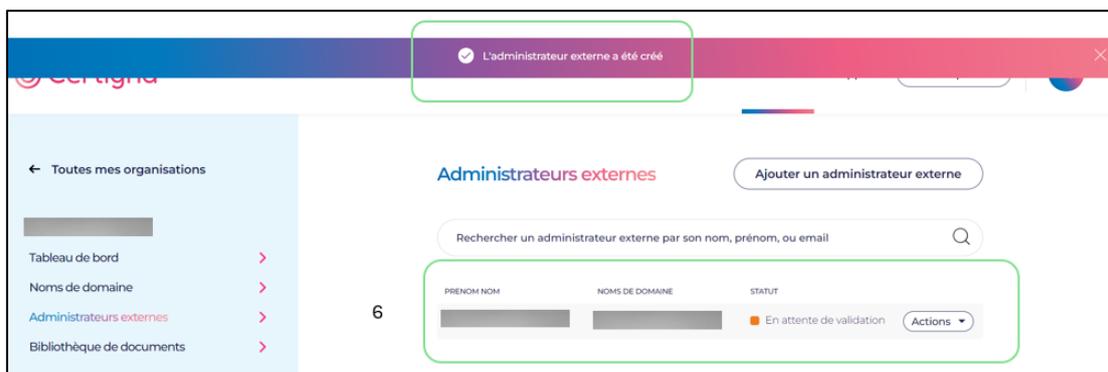
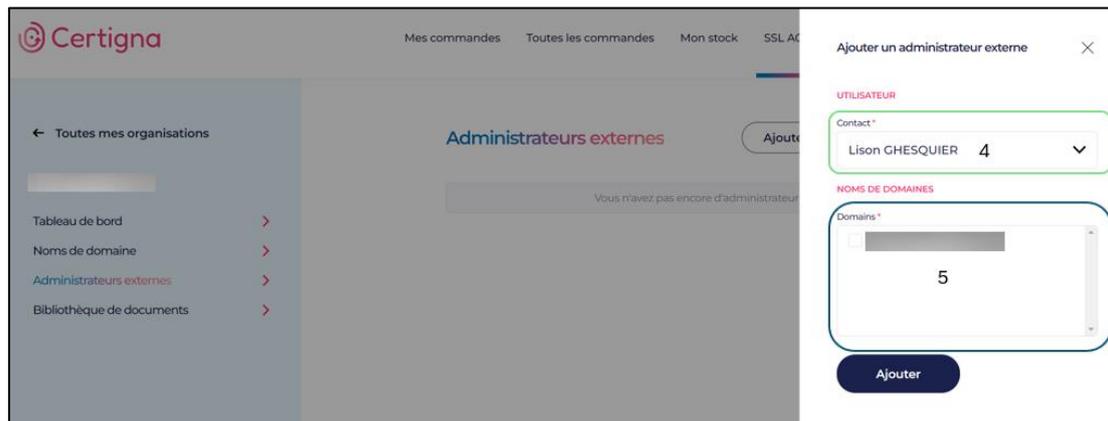
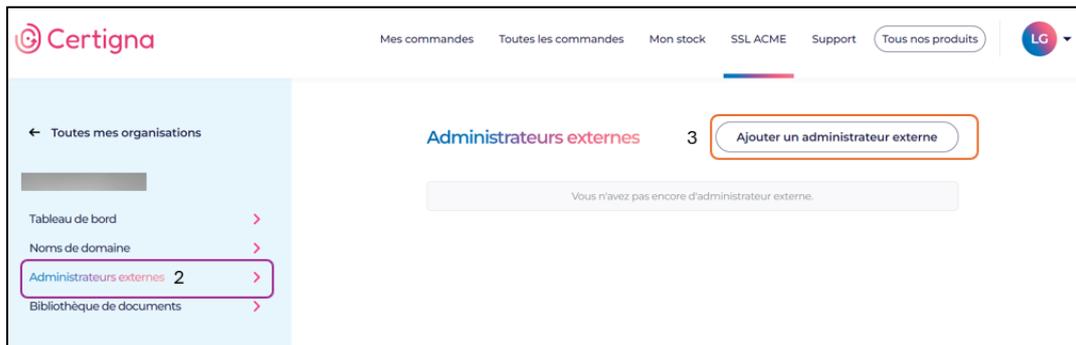
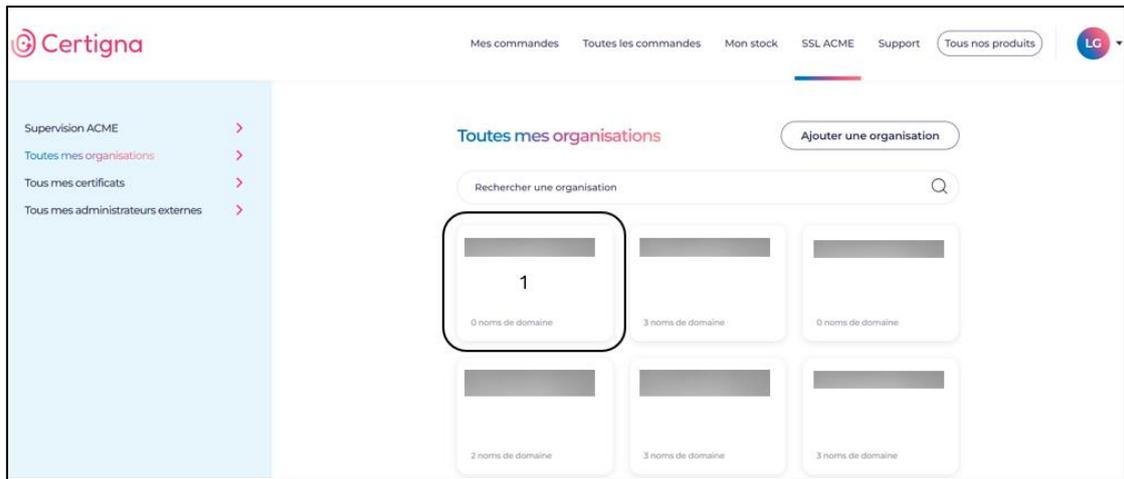




3. Superviseur – Ajouter un administrateur externe

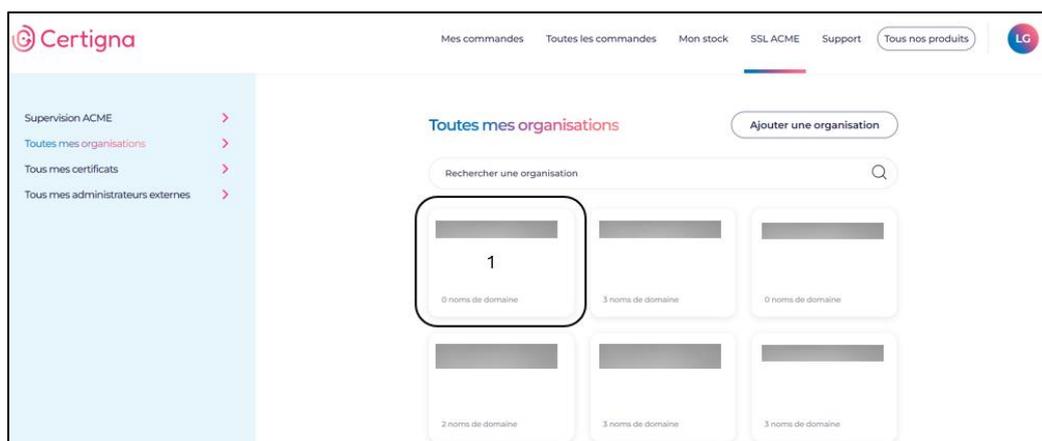
- a. Aller dans le menu « Toutes mes organisations » puis cliquer sur une de vos organisations présentes sous forme de « card » (1)
- b. Une fois dans votre organisation, cliquez sur le menu « Administrateurs externes » (2) puis sur le bouton « Ajouter un administrateur externe » (3), et une modale va s’ouvrir sur le côté :
 - i. Sélectionnez dans la liste déroulante les personnes de votre entité habilitée à être administrateur externe. Pour rappel, il s’agit de personnes chez vous étant responsable de certificat ou administrateur. (4)
 1. Choisissez un ou plusieurs noms de domaines à leur affecter (5)
 - a. Si tous vos noms de domaines ne sont pas encore ajoutés, vous pouvez venir éditer un administrateur externe plus tard.
 - ii. Cliquez sur “Ajouter”. Un bandeau vous indique l’ajout avec succès, et celui-ci va s’ajouter au tableau (6)
 - iii. Vous allez pouvoir ajouter des administrateurs externes, puis leur associer un ou plusieurs noms de domaines.

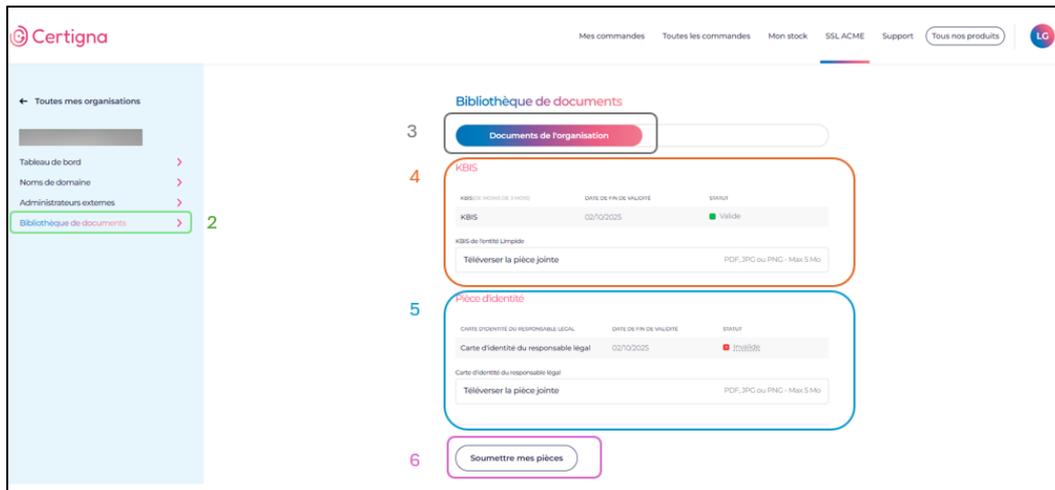
Pour information, plusieurs administrateurs peuvent gérer un nom de domaine. Cela vous permet notamment d’avoir toujours une personne disponible pour la gestion de ce certificat en cas d’absence, de congés, etc. Aussi, si un des administrateurs doit être révoqués par exemple, cela permet au certificat d’être toujours valide puisqu’une autre personne le gère également.



4. Superviseur – Ajouter les documents de l'organisation

- a. Aller dans le menu « Toutes mes organisations » puis cliquer sur une de vos organisations présentes sous forme de « card » (1)
- b. Une fois dans votre organisation, cliquez sur le menu « Bibliothèque de documents » (2). Puisque vous êtes superviseur alors vous pouvez visualiser uniquement l'onglet « Documents de l'organisation » (3) sur la page. Sur cette page vous avez la possibilité d'ajouter 2 documents
 - i. Un document justificatif du responsable légal de l'entité (k-bis, PV de nomination, attestation chambre de commerce de votre pays...) (4)
 - ii. Votre carte d'identité en tant que représentant légal de cette société. (5)
- c. Vous devez – pour les 2 documents – ajouter une pièce jointe dans la section concernée.
- d. Une fois que vos 2 documents sont ajoutés alors vous pouvez cliquer sur le bouton « Soumettre mes pièces » (6)
- e. Un opérateur Certigna se chargera de vérifier vos pièces justificatives et de les valider. Une fois que toutes les pièces sont réunies et valides, vous pourrez émettre des certificats pour cette entité.



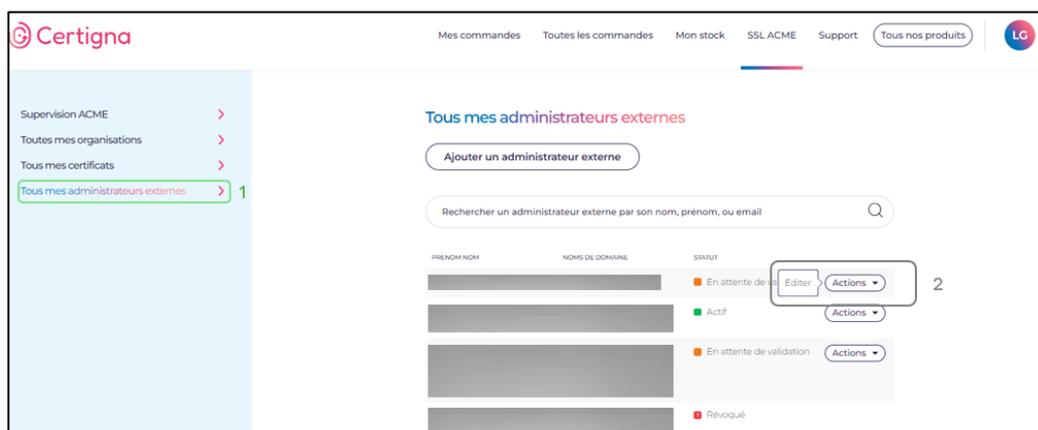


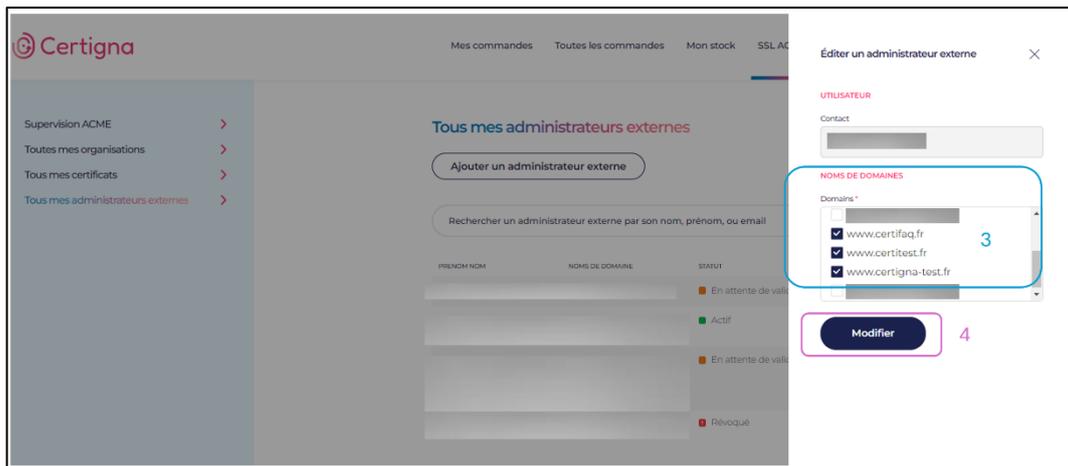
5. Actions possibles sur un administrateur externe

a. Editer (dissocier/associer des noms de domaines)

Il est possible d'éditer un administrateur une fois qu'il est créé. En effet, vous pouvez lui associer ou dissocier des noms de domaines. L'administrateur externe concerné recevra un email pour lui avertir qu'un ou plusieurs noms de domaine lui ont été ajoutés/enlevés. Pour ce faire :

- Allez dans le menu « Tous mes administrateurs externes » (1) et sur la personne concernée, cliquez sur le bouton « Actions » puis « Editer » (2).
- La modale va s'ouvrir sur le côté et vous aurez la possibilité d'associer/dissocier des noms de domaines (3). Puisque vous êtes administrateur vous voyez tous les noms de domaines existants au sein de votre protocole ACME.
- Pour sélectionner plusieurs noms de domaines, maintenez la touche « Maj » de votre clavier enfoncée pendant la sélection.
- Cliquez ensuite sur « Modifier » (4). Le tableau se mettra à jour en fonction de vos modifications.





b. Suspendre/Réactiver

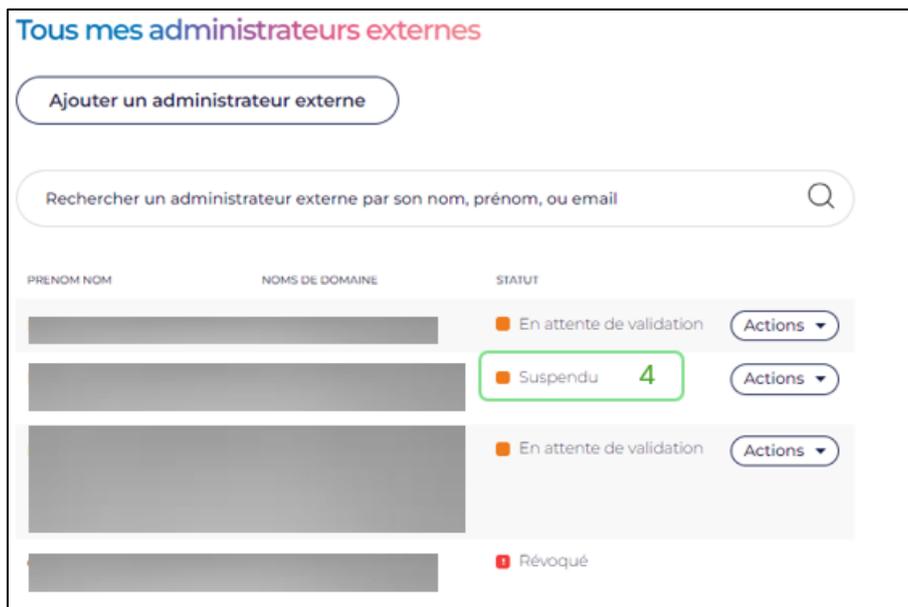
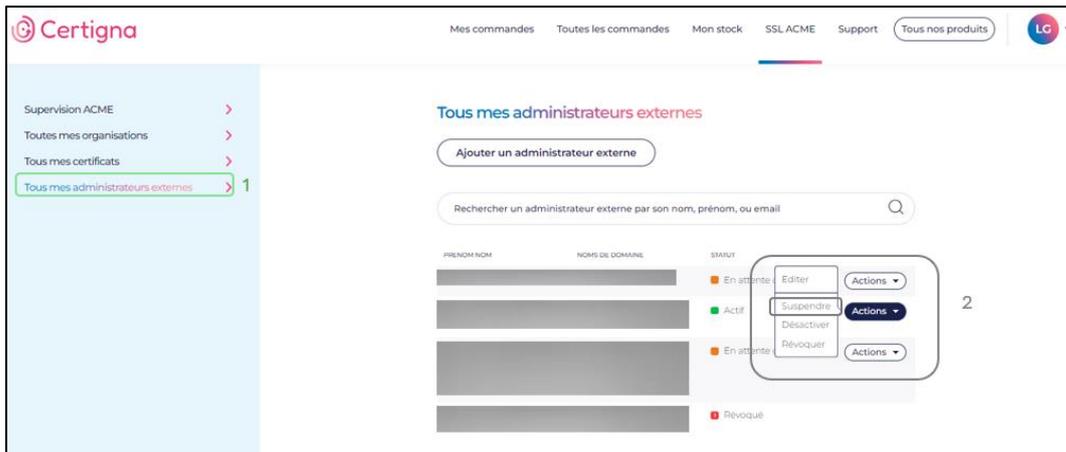
Suspendre un administrateur externe pour plusieurs raisons :

- Suspicion de compromission de sécurité par vos soins ;
- Non-respect des politiques de sécurité ;
- Expiration des droits ;
- Mauvaises pratiques dans la gestion des certificats ;
- Problèmes de conformité.

Vous pouvez soulever cette suspension en réactivant l'administrateur externe. L'administrateur retrouvera tous ses droits et ses habilitations d'avant la suspension. La suspension est temporaire, tandis que la désactivation (point c.) est permanente. Seul un administrateur externe au statut « actif » peut être suspendu.

Pour suspendre un administrateur externe :

- Aller dans le menu « Tous mes administrateurs externes » (1) et sur la personne concernée, cliquer sur le bouton « Actions » puis « Suspendre » (2).
- Une modale va s'ouvrir pour vous demander de confirmer cette action. Si vous annulez alors la popin se ferme et rien ne se passe. Si vous confirmez la suspension (3) alors le statut devient suspendu dans le tableau (4).



Pour réactiver l'administrateur externe :

- Retournez dans le menu « Tous mes administrateurs externes » (1) et sur la personne concernée, cliquer sur le bouton « Actions » puis « Réactiver » (2).
- Une modale va s'ouvrir pour vous demander de confirmer cette action. Si vous annulez alors la popin se ferme et rien ne se passe. Si vous confirmez la réactivation (3) alors le statut devient « Actif » dans le tableau (4).

Mes commandes Toutes les commandes Mon stock SSL ACME Support Tous nos produits LG

Supervision ACME >
 Toutes mes organisations >
 Tous mes certificats >
 Tous mes administrateurs externes > 1

Tous mes administrateurs externes

Ajouter un administrateur externe

Rechercher un administrateur externe par son nom, prénom, ou email

PRENOM NOM	NOMS DE DOMAINE	STATUT	Actions
		En attente de validation	Activer Révoquer Actions
		Suspendu	Réactiver Révoquer Actions
		En attente de validation	Révoquer Actions
		Révoqué	

2

×

Êtes-vous sûr de vouloir réactiver le compte ?

Vous pouvez à tout moment suspendre le compte de l'administrateur externe.

3 Je confirme la réactivation J'annule la réactivation

Mes commandes Toutes les commandes Mon stock SSL ACME Support Tous nos produits LG

Supervision ACME >
 Toutes mes organisations >
 Tous mes certificats >
 Tous mes administrateurs externes > 3

Tous mes administrateurs externes

Ajouter un administrateur externe

Rechercher un administrateur externe par son nom, prénom, ou email

PRENOM NOM	NOMS DE DOMAINE	STATUT	Actions
		En attente de validation	Activer Révoquer Actions
		Actif 4	Activer Révoquer Actions
		En attente de validation	Activer Révoquer Actions
		Révoqué	

c. Désactiver

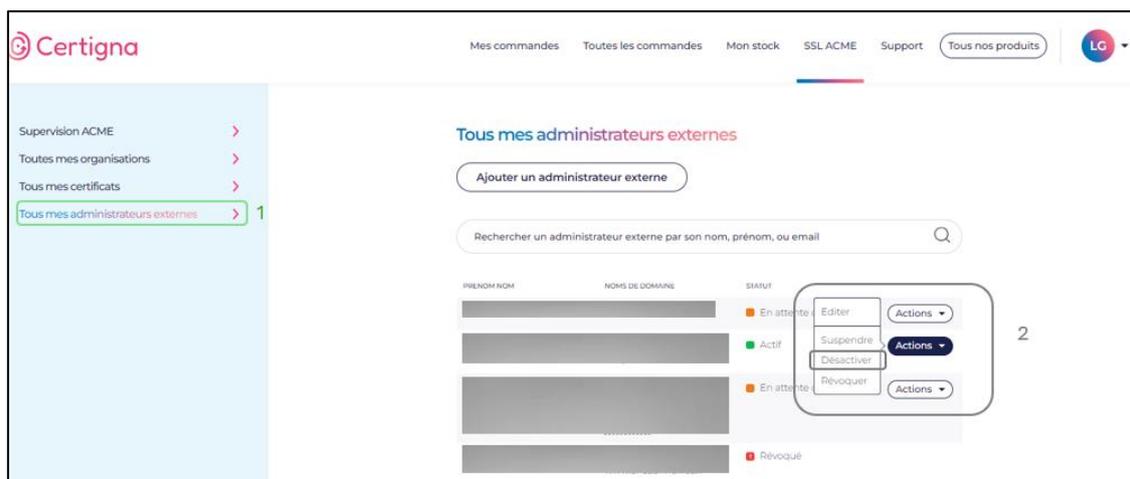
Comme expliqué précédemment et contrairement à la suspension, la désactivation est permanente et l'administrateur perd tous ses droits. La désactivation est généralement utilisée dans le cadre de personne quittant une organisation ou qui n'ayant plus besoin

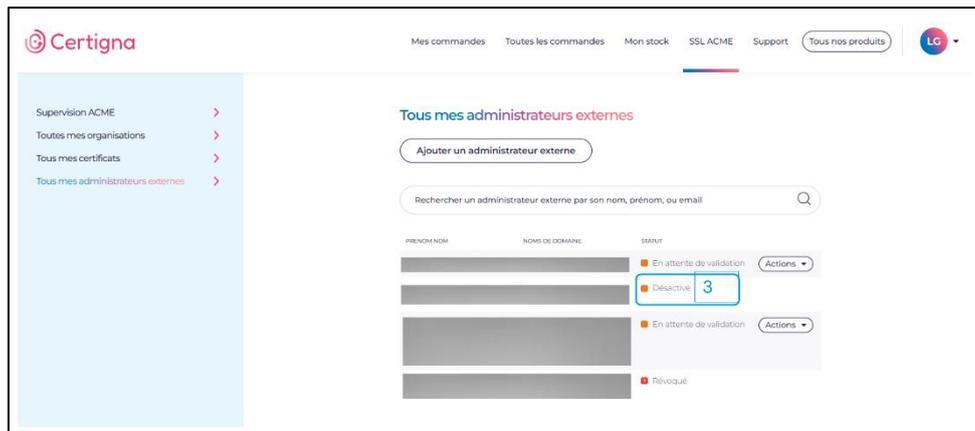
d'accéder à un système particulier, mais sans pour autant annuler ou invalider des actions qui avaient été effectuées auparavant.

A retenir : un administrateur peut être désactivé après avoir quitté l'organisation, mais les certificats qu'il a émis avant cette désactivation restent valides tant qu'ils ne sont pas révoqués.

Pour désactiver un administrateur externe :

- Retournez dans le menu « Tous mes administrateurs externes » (1) et sur la personne concernée, cliquer sur le bouton « Actions » puis « Désactiver » (2).
- Une modale va s'ouvrir pour vous demander de confirmer cette action. Si vous annulez alors la modale se ferme et rien ne se passe. Si vous confirmez la désactivation (3) alors le statut devient « désactivé » dans le tableau (4).



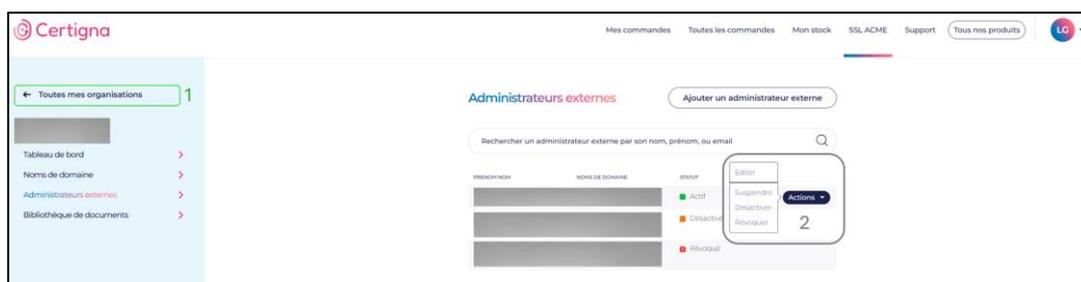


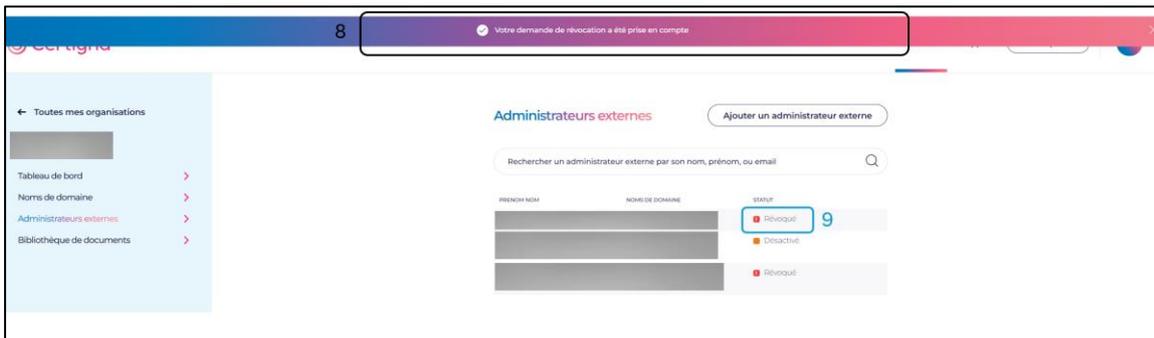
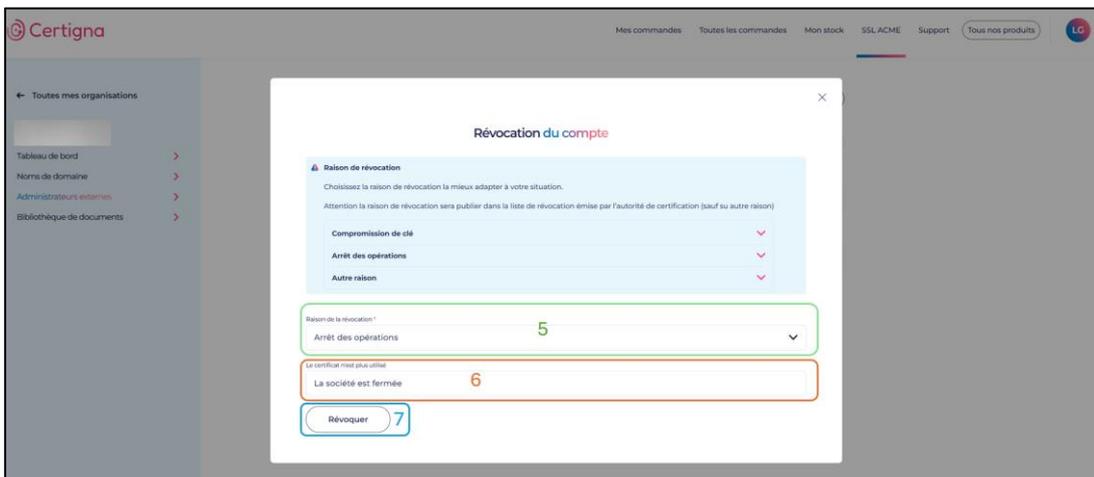
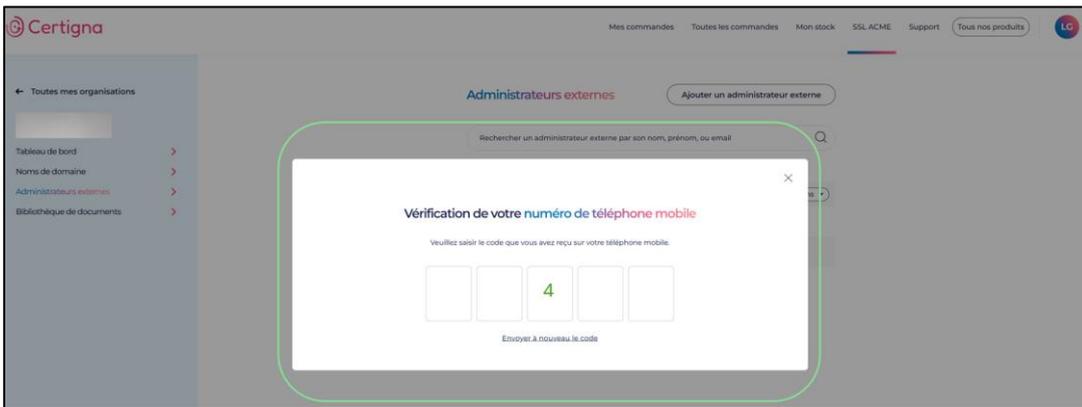
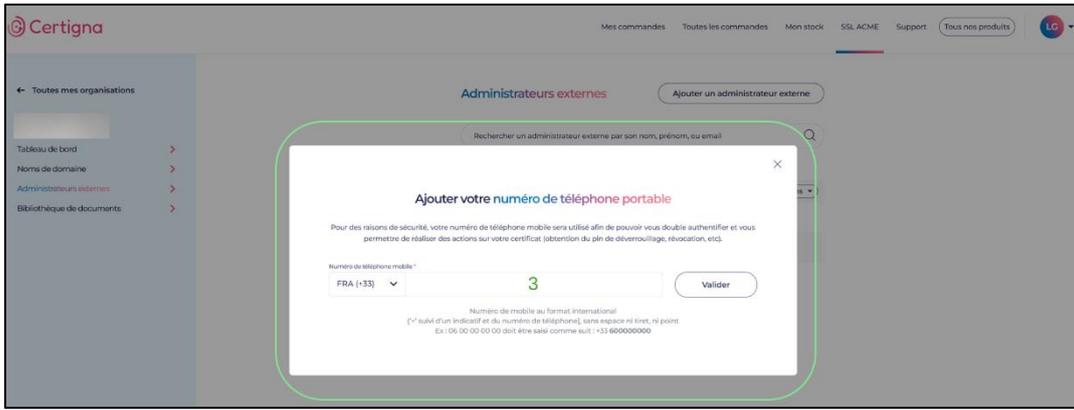
d. Révoquer

La révocation est elle aussi permanente et l'administrateur perd tous ses droits, mais elle est plus forte, et définitive car si vous révoquez un administrateur externe, tous les certificats qu'il gère le sont aussi.

Pour révoquer un administrateur externe :

- Retournez dans le menu « Tous mes administrateurs externes » (1) et sur la personne concernée, cliquez sur le bouton « Actions » puis « révoquer » (2).
- Parce que la révocation est une action forte, une authentification via SMS OTP vous sera demandée.
- Vous allez devoir rentrer votre numéro de téléphone (3) et un code vous sera envoyé par SMS. (4)
- Une fois le code ajouté, veuillez sélectionner la raison de révocation (5) et si besoin ajouté un commentaire concernant cette raison (6).
- Lorsque vous cliquez sur « Révoquer » (7), alors l'administrateur est révoqué et le tableau est mis à jour (8&9)





6. Statuts possibles pour un administrateur externe

Plusieurs statuts sont possibles pour un administrateur externe. Voici un tableau récapitulatif des différents statuts et de ce qu'ils impliquent.

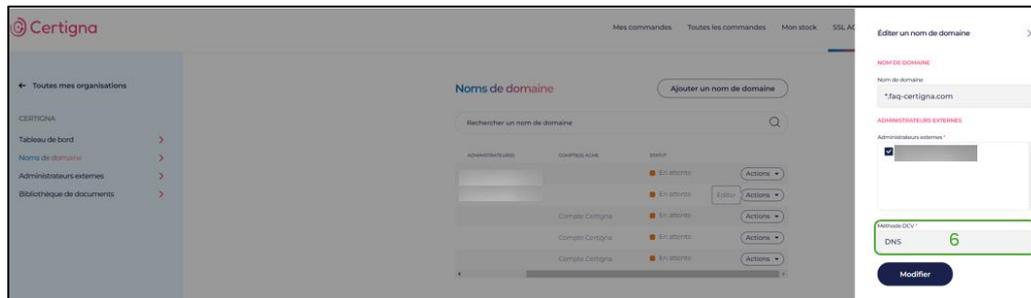
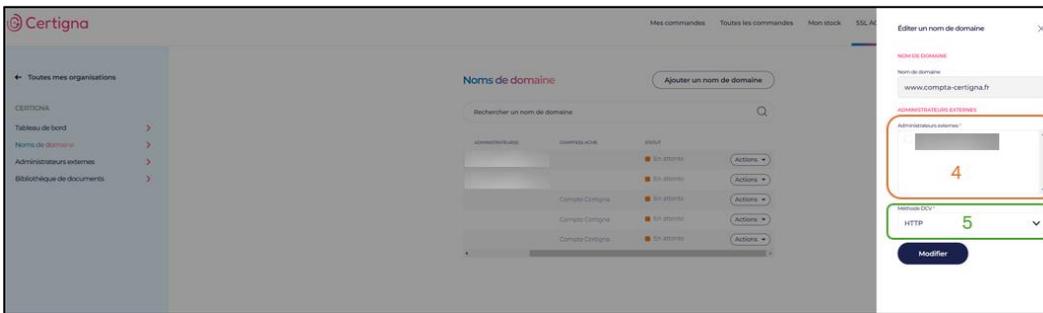
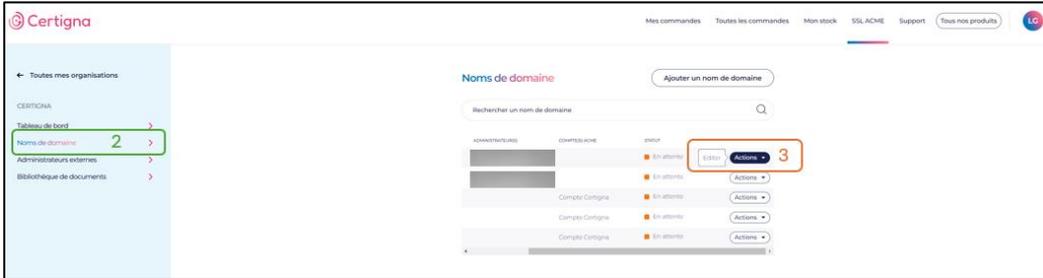
Statuts	Impact sur les droits de l'administrateur	Impact sur les certificats gérés/émis	Possibilité de retour
En attente de validation	L'administrateur accède au module ACME mais ne peut pas émettre de certificats.	Il n'est pas possible d'émettre des certificats dans ce statut.	N/A
Actif	L'administrateur peut gérer et émettre des certificats.	RAS	N/A
Suspendu	Perte temporaire des droits.	Les certificats restent valides	Réversible : réactivation possible
Révoqué	Perte définitive des droits d'accès et de gestion.	Les certificats émis sont révoqués automatiquement.	Irréversible
Désactivé	Perte définitive des droits d'accès	Les certificats restent valides.	Irréversible

7. Actions possibles sur un nom de domaine

a. Editer

Pour un nom de domaine il est possible d'éditer uniquement le type de DCV choisit ainsi que les administrateurs externes. Pour cela :

- Sélectionnez une organisation dans le menu « Toutes mes organisations » (1) puis dans celle-ci, cliquez sur le menu « Noms de domaine » (2)
- Dans le tableau, cliquez sur « Actions » puis « Editer » (3), un modale s'ouvre sur le côté et il est possible donc de modifier :
 - o L'administrateur externe (S'il y en a plusieurs) (4)
 - o La méthode DCV (5) sauf s'il s'agit d'un nom de domaine de type Wildcard (*.certigna.com) où la méthode est obligatoirement DNS (6)
- Cliquez sur valider, les informations se mettent à jour dans le tableau des noms de domaines.



8. Statuts possibles pour un nom de domaine

Un nom de domaine peut avoir différents statuts, qui sont en lien avec la validation des pièces justificatives de celui-ci. En effet, un nom de domaine ne peut pas être révoqué ou inactif, il peut être :

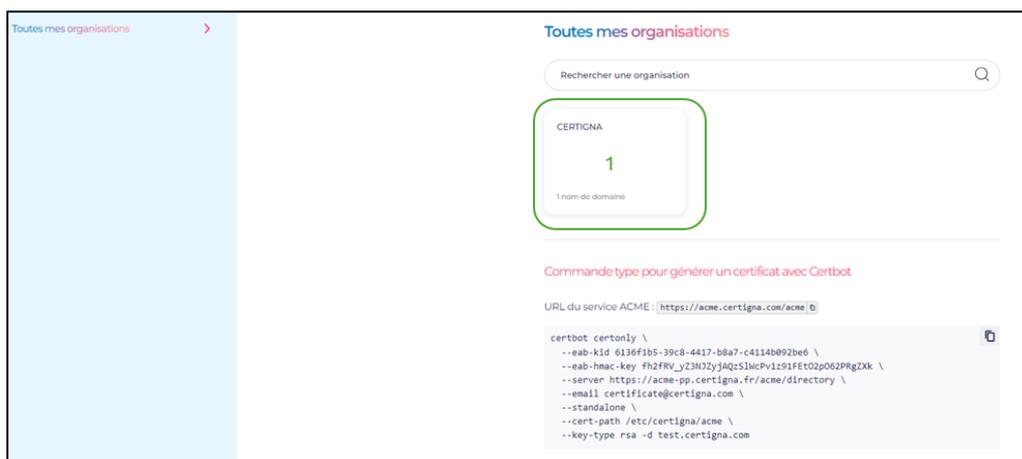
- En attente, ce qui indique qu'un opérateur Certigna n'a pas encore validé toutes les pièces ou que tous les documents ne sont pas conformes.
- Valide, ce qui indique que toutes les pièces justificatives sont conformes et que le nom de domaine peut être utilisé dans le cadre de l'émission d'un certificat.
- Invalide, qui est un statut final, il est irréversible et donc plus aucun certificat ne pourra être émis sur ce nom de domaine. Pour le moment vous n'avez pas la

possibilité d'invalider vous-même un nom de domaine. Si vous devez le faire, alors contactez-nous.

En tant qu'administrateur externe

Le fonctionnement pour l'administrateur externe est sensiblement le même. En effet les différences résident :

- Dans le fait qu'il n'a pas de supervision avec un tableau de bord, donc à sa connexion il arrive sur une page « Toutes mes organisations » avec la présence de card s'il gère une ou plusieurs organisations (1).



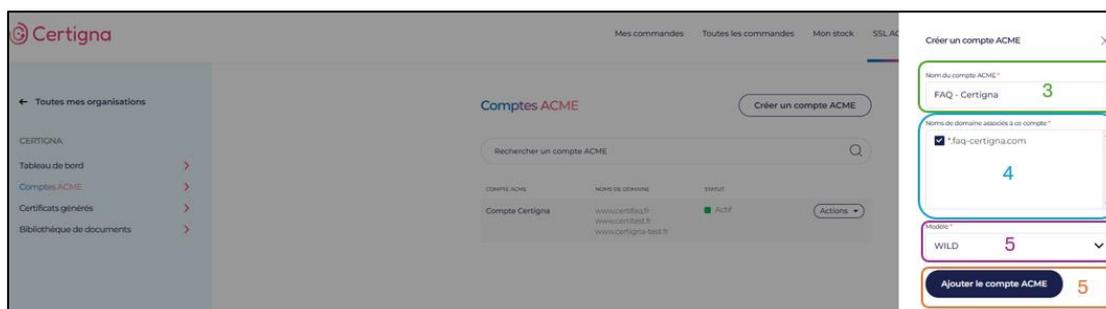
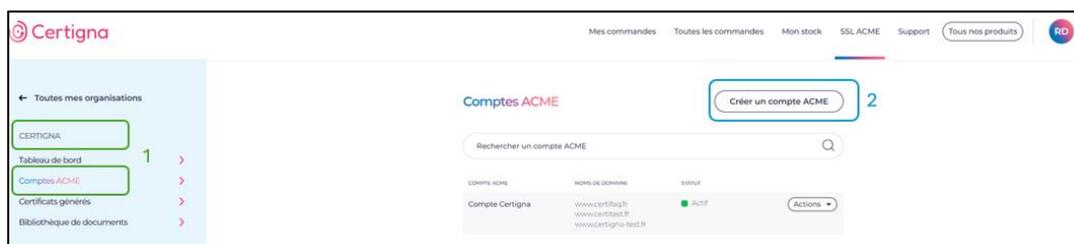
- Une fois dans une organisation :
 - o Le menu « Noms de domaines » n'existe pas. En effet c'est uniquement le superviseur qui peut ajouter et éditer un nom de domaine
 - o Le menu « Comptes ACME » permet à l'administrateur de grouper ses noms de domaines
 - o Le menu « Certificats générés » permet d'avoir une vue sur les jetons qui ont été utilisés, et pour quel nom de domaine
 - o Le menu « Bibliothèque de documents », qui recense tous les documents que vous devez ajouter pour être capable d'émettre des certificats.

1. Créer un compte ACME

Pour rappel, un compte ACME est simplement un compte qui permet de gérer l'obtention et la gestion de certificats SSL / TLS via le protocole ACME. Avec ces comptes, vous pouvez réaliser des demandes pour des certificats, renouveler les existants ou gérer vos certificats de manière automatique, sans avoir à tout faire manuellement.

Pour créer un compte ACME :

- Allez dans une de vos organisations puis cliquez sur le menu « Comptes ACME » (1)
- Cliquez sur le bouton « Créer un compte ACME » (2), puis une modale s'ouvre sur le côté dans laquelle vous devez ajouter :
 - o Le nom du compte (3), que vous devez choisir. Il s'agit du nom que vous souhaitez donner au nom de domaine que vous allez ajouter dans ce groupe.
 - o Sélectionner les noms de domaines que vous souhaitez ajouter dans ce compte (4).
 - o Choisir le modèle. En effet, un compte ACME regroupe des noms de domaines ayant le même modèle (SSL, SSL RGS ou WILD) (5)
 - o Cliquez sur le bouton « Ajouter un compte ACME » (6) et celui-ci s'ajoute dans le tableau.

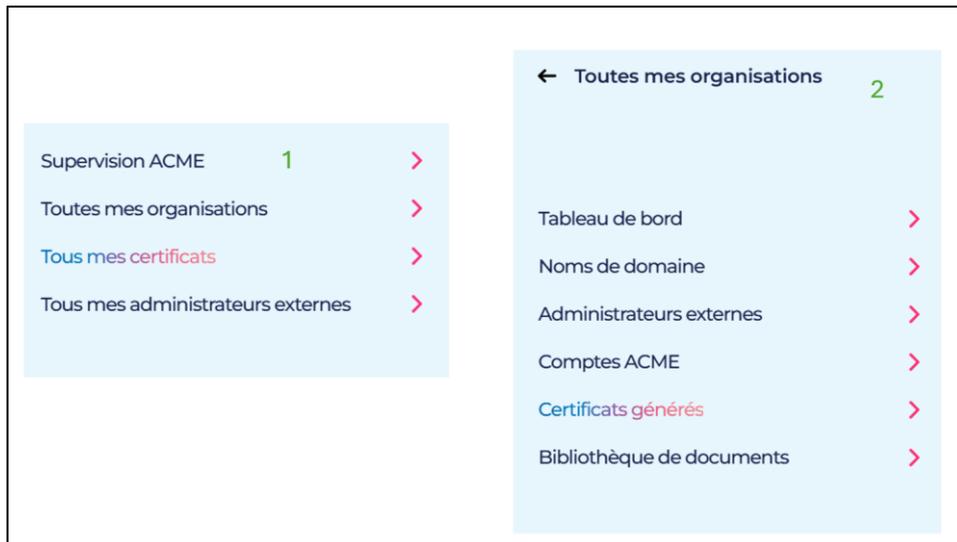


2. Voir les certificats générés

Dès lors que toutes les conditions sont réunies, vous pouvez émettre des certificats par le biais de votre client ACME. Pour toute question technique à ce sujet, veuillez trouver l'ensemble des informations dans notre PDF « Technical_Document »

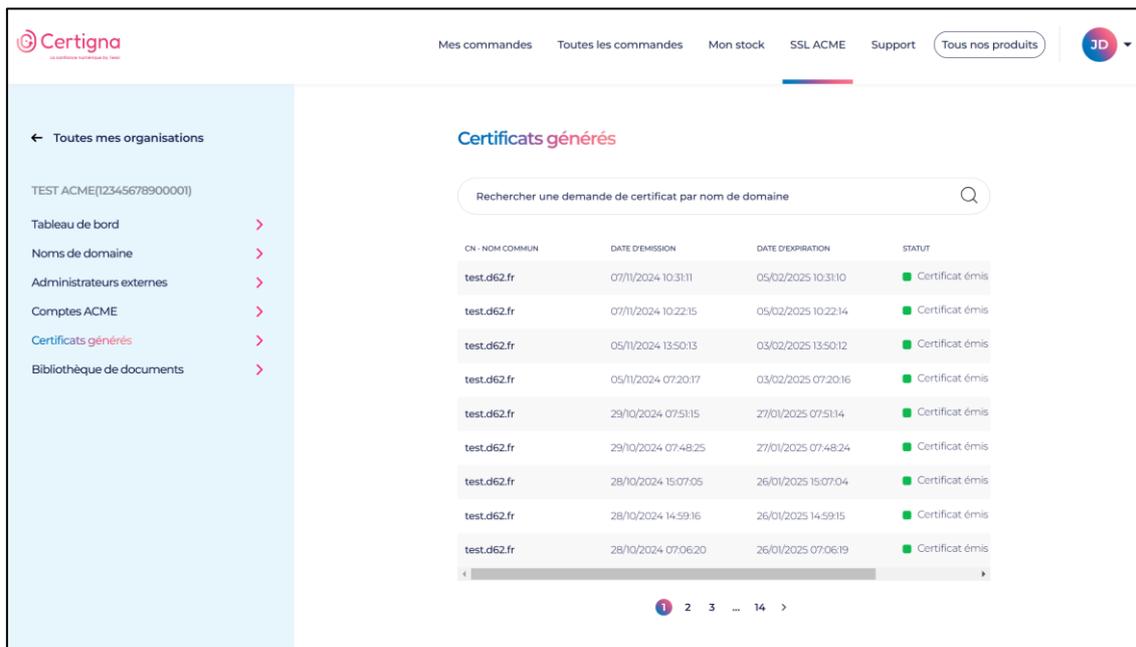
Sur votre espace privé, vous devez pour rendre dans les menus :

- « Tous mes certificats » (1) si vous êtes superviseur afin de voir l'ensemble des certificats générés
- « Certificats générés » (2) dans votre organisation si vous êtes administrateur externe.



Pour ces 2 menus le page est la même et elle présente un tableau avec :

- Le nom de domaine concernée par le certificat
- La date d'émission
- La date d'expiration (90 jours après la date d'émission)
- Le statut du certificat
- Un bouton « Actions » vous permettant :
 - o De voir les informations du certificat
 - o De le révoquer



Certificats générés

Rechercher une demande de certificat par nom de domaine

DATE D'EMISSION	DATE D'EXPIRATION	STATUT	
07/11/2024 10:31:11	05/02/2025 10:31:10	■ Certificat émis	<div style="border: 1px solid gray; padding: 2px;"> Voir plus Révoquer </div> Actions ▾
07/11/2024 10:22:15	05/02/2025 10:22:14	■ Certificat émis	Actions ▾
05/11/2024 13:50:13	03/02/2025 13:50:12	■ Certificat émis	Actions ▾
05/11/2024 07:20:17	03/02/2025 07:20:16	■ Certificat émis	Actions ▾
29/10/2024 07:51:15	27/01/2025 07:51:14	■ Certificat émis	Actions ▾
29/10/2024 07:48:25	27/01/2025 07:48:24	■ Certificat émis	Actions ▾
28/10/2024 15:07:05	26/01/2025 15:07:04	■ Certificat émis	Actions ▾
28/10/2024 14:59:16	26/01/2025 14:59:15	■ Certificat émis	Actions ▾
28/10/2024 07:06:20	26/01/2025 07:06:19	■ Certificat émis	Actions ▾

1 2 3 ... 14 >

Les différents statuts possibles pour un certificat sont :

- Prêt à être émis → Toutes les conditions sont réunies pour qu'un certificat soit émis sur ce nom de domaine
- Demande invalide → Une ou plusieurs conditions ne permettent pas d'émettre un certificat sur ce nom de domaine
- Certificat émis → Le certificat sur ce nom de domaine a été émis et il est fonctionnel
- Certificat révoqué → Une personne ayant les droits à révoquer le certificat sur ce nom de domaine. Celui-ci n'est donc plus valide.

■	Prêt à être émis
■	Demande invalide
■	Certificat émis
■	Certificat révoqué

La révocation d'un certificat se fait en plusieurs étapes :

- Cliquez sur le bouton « Actions » puis sur « révoquer » (1)
- Une popin s'ouvre avec le numéro de téléphone renseigné sur votre compte et vous devez cliquer sur « Valider » (2)
- Un code pour sera envoyé par SMS, il faut le renseigner (3)
- Choisissez ensuite la raison de révocation puis cliquez sur le bouton « Révoquer » (4)
- Le certificat est bien révoqué et le nouveau statut apparaît dans le tableau (5)

The screenshot shows a modal window titled "Ajouter votre numéro de téléphone portable". The modal is overlaid on a table with columns for "DATE D'EMISSION", "DATE D'EXPIRATION", and "STATUT". A "Révoquer" button is highlighted in the "Actions" column of the table. The modal contains the following text: "Pour des raisons de sécurité, votre numéro de téléphone mobile sera utilisé afin de pouvoir vous double authentifier et vous permettre de réaliser des actions sur votre certificat (obtention du pin de déverrouillage, révocation, etc).". Below this is a form for "Numéro de téléphone mobile" with a dropdown menu set to "FRA (+33)" and a "Valider" button. A green box highlights the form area, with a green "2" next to it. Below the form, there is explanatory text: "Numéro de mobile au format international (*+ suivi d'un indicatif et du numéro de téléphone), sans espace ni tiret, ni point. Ex : 06 00 00 00 00 doit être saisi comme suit : +33 600000000".

The screenshot shows a modal window titled "Vérification de votre numéro de téléphone mobile". The modal is overlaid on the same table as the previous screenshot. The modal contains the following text: "Veuillez saisir le code que vous avez reçu sur votre téléphone mobile." Below this is a form with five empty input boxes for a verification code. A purple box highlights the form area, with a purple "3" next to it. Below the form, there is a link that says "Envoyer à nouveau le code".

Rechercher une demande de certificat par nom de domaine

X

Révocation du compte 4

Raison de révocation

Choisir la raison de révocation

- Compromission de clé ▼
- Cessation d'activité ▼
- Autres cas ▼

Raison de la révocation *

Compromission de clé ▼

Compromission de la clé

Révoquer

✔ Votre demande de révocation a été prise en compte

Tous mes certificats

Rechercher une demande de certificat par nom de domaine 🔍

DATE D'EMISSION	DATE D'EXPIRATION	STATUT	
09/10/2024 11:23:22	07/01/2025 13:23:21	■ Certificat émis	Actions ▼
09/10/2024 09:37:32	07/01/2025 11:37:31	■ Certificat émis	Actions ▼
09/10/2024 06:15:50	07/01/2025 08:15:49	■ Certificat émis	Actions ▼
09/10/2024 04:53:11	07/01/2025 06:53:10	■ Certificat émis	Actions ▼
01/10/2024 11:21:20	30/12/2024 13:21:19	❗ Certificat révoqué	Actions ▼ 5
27/09/2024 11:29:49	26/12/2024 13:29:48	■ Certificat émis	Actions ▼
27/09/2024 11:14:25	26/12/2024 13:14:24	■ Certificat émis	Actions ▼
27/09/2024 05:56:26	26/12/2024 07:56:25	■ Certificat émis	Actions ▼
26/09/2024 14:10:51	25/12/2024 16:10:50	■ Certificat émis	Actions ▼

Validation des documents

En tant que superviseur, vous vous devez d'ajouter les pièces justificatives de votre société, c'est-à-dire :

- Document justificatif du responsable légal de l'entité (k-bis, PV de nomination, attestation chambre de commerce de votre pays...)
- Pièce d'identité du responsable légal ou d'une personne ayant délégation de pouvoir
 - o Si délégation de pouvoir : un document valide portant la délégation

En tant qu'administrateur externe ayant la gestion d'un ou plusieurs domaines, vous vous devez d'ajouter les pièces justificatives suivantes :

- Le formulaire de demande sur lequel est présent les noms de domaines dont vous avez la gestion, avec que votre nom/prénom et votre signature
- Le whois prouvant à qui appartient les noms de domaines
- Votre pièce d'identité nous permettant de concorder les informations avec celles sur le formulaire.

Dès lors que vous soumettrez des pièces justificatives, un opérateur Certigna se chargera de les vérifier et de les valider ou non. Si elles ne sont pas valides, vous le verrez facilement dans la rubrique « Bibliothèque de documents » qui vous concerne. Si un de vos documents n'est pas valide, merci de rajouter une pièce justificative conforme. Sans toutes les pièces valides il ne sera pas possible d'émettre de certificat sur le nom de domaine.

Les opérateurs Certigna s'engagent à valider ou non une pièce dans un délai maximum de 24 à 72 heures ouvrées. Pour être efficace et pouvoir émettre des certificats rapidement, nous vous conseillons de nous envoyer toutes vos pièces justificatives dans la même journée.

Ci-dessous un exemple lorsqu'un document est invalide. Vous avez non seulement le statut, ainsi que la raison d'invalidation.

Bibliothèque de documents

Mes documents

Documents de l'organisation

KBIS

KBIS(DE MOINS DE 3 MOIS)	DATE DE FIN DE VALIDITÉ	STATUT
KBIS	02/10/2025	■ Valide

[Ajouter un autre KBIS](#)

Pièce d'identité

CARTE D'IDENTITÉ DU RESPONSABLE LÉGAL	DATE DE FIN DE VALIDITÉ	STATUT
Carte d'identité du responsable légal	02/10/202	Document illisible ■ Invalide

[Ajouter une autre carte d'identité](#)



La confiance numérique by Tessi

www.certigna.com | www.tessi.eu

© 2024 Certigna, a tessi solution

tessi